

Marrakech : vive l'égalité entre le migrant et le Français !



Le pacte de Marrakech est un scandale démocratique. Il garantit les mêmes droits aux migrants qu'aux nationaux. Ce pacte nous engage dans un texte fondamental qui, à terme, va supprimer plusieurs prérogatives de souveraineté, bien au contraire de ce qu'on nous affirme. Notamment les mêmes droits sociaux pour les migrants que pour les nationaux, il serait soi-disant non contraignant! Si ça ne sert à rien, pourquoi on le signe ? Un tiers des pays européens l'ont refusé, et la France, sous la signature d'un obscur secrétaire d'Etat, engage toute la nation. La Belgique fait même basculer son gouvernement. Ce document est-il si inoffensif qu'on le prétend ?

Valeureux Michel, il s'y rend personnellement, ne se contente pas d'envoyer un simple ministre (évidemment envoyer un Jambon (*) dans un pays arabe, ça fait désordre).



Le traître belge en route pour Marrakech (Notez la paroi anti-balles)

Un tiers des pays européens ont refusé de le signer, le gouvernement belge vient de chavirer. En France, on légifère non-stop sur des mesures aussi gravissimes que le pan-pan sur les fesses, et on refuse un débat au parlement sur les questions migratoires ! On sanctionnera les journalistes, vous-même peut-être demain, si vous critiquez les politiques migratoires. Ce qui se passe est un véritable scandale, et personne aujourd'hui ne réagit au sein du gouvernement à la demande de l'opposition d'avoir un vrai débat, un vrai débat devant le pays, et un vrai débat à l'Assemblée Nationale.

Le pacte de l'ONU affole les Gilets jaunes. Plusieurs membres du mouvement s'insurgent contre le texte qui édicte des principes essentiels sur l'immigration et vient d'être adopté au Maroc.

Le pacte de Marrakech, nouvel angle d'attaque des Gilets jaunes contre Emmanuel Macron ? Ce texte de l'ONU qui vient d'être adopté par tous les pays revient de plus en plus souvent dans les vidéos et messages postés sur les réseaux sociaux. Trop tard, Gaspard !

La migration pour tous

Répetons-le, cet accord ne vise pas les malheureux réfugiés qui fuient les persécutions et ont besoin de la protection du droit international. Non, l'accord institue l'idée radicale que la migration, quelle qu'en soit la raison, doit être encouragée, autorisée et protégée.

L'ONU n'a aucun intérêt à admettre que son accord fait la promotion de la migration en tant que droit de l'homme. Avez-vous remarqué que jusqu'à récemment, il n'y a quasiment eu aucun débat à ce sujet ? Plus de publicité aurait pu compromettre l'ensemble du projet !!

Les États membres des Nations Unies ne sont pas seulement

censés ouvrir leurs frontières aux migrants du monde entier, ils doivent aussi les aider à choisir leur pays de destination en fournissant des informations complètes sur tous les pays où un migrant souhaite s'établir. (Des informations ? Volontiers : en France et en Belgique, on n'assassine pas, on n'égorge pas, on ne montre pas son arrière-train en plein milieu de la rue, on serre la main aux personnes d'un sexe différent, on ne viole pas tout ce qui bouge, on ne se balade pas avec un dépeçoir en poche, on mange ce qu'il y a dans son assiette sans discuter, surtout si le contenu est offert, je continue ?)

Presque tous les États membres ont approuvé un accord qui fait de la migration un droit de l'homme.

Le texte final de l'accord inscrit fermement la migration dans l'agenda mondial. Ce document constituera un point de référence pour les années à venir et induira un réel changement sur le terrain.

Les migrants sont, à l'évidence, les citoyens d'un monde nouveau, un monde où tous les pays sont formellement tenus de porter secours et assistance à ceux qui ont choisi de voyager et de séjourner ici ou là pour une raison ou une autre. Les frontières existent peut-être en théorie, mais l'ONU s'est donné la consigne de les dissoudre. Et on la ferme !

L'accord précise également que les pays d'accueil doivent doter les migrants « de tous les moyens susceptibles d'aider à l'intégration et à la cohésion sociale » (objectif 16). Ce qui signifie, entre autres, que les pays d'accueil doivent : « promouvoir le respect mutuel des cultures, traditions et coutumes des populations d'accueil aussi bien que des migrants par l'échange et la mise en œuvre les meilleures pratiques en matière de politiques, programmes et activités d'intégration. » (Les meilleurs pratiques, je développe : tous à la Mecque ! Au tapis, à genoux, mécréants!)

Les auteurs de l'accord ne s'attendent évidemment pas à ce que tout se passe bien entre migrants et populations d'accueil (astucieux, tout de même !). Le pacte spécifie donc clairement qu'aucun désaccord ne sera toléré et que les États signataires s'emploieront à lutter contre les « récits trompeurs générant une perception négative des migrants ». (Les récits trompeurs, ce sont ceux que nous rédigeons et propageons jour par jour, c'est quand un vilain et méchant journaliste ose révéler le nom (le prénom suffit, en fait) d'un assassin, c'est la liste des centaines de victimes des bénéficiaires manifestes de cette perfide transaction).

Pour que cet objectif devienne une réalité, les États signataires s'engagent également à : «sensibiliser et informer les professionnels des médias sur les questions migratoires et la terminologie adaptée (finis, les muzz, les fatmas, les moukères, les encombrants, les chameliers, c'est monsieur et madame, maintenant), en mettant en place des normes éthique pour le reportage et la publicité, et en privant de subventions ou d'aide matérielles tous les médias qui promeuvent systématiquement l'intolérance, la xénophobie, le racisme et d'autres formes de discrimination à l'égard des migrants, le tout dans le plein respect de la liberté des médias. » (Objectif 17) Presque tous les États membres de l'ONU approuvent un accord stipulant que les médias en désaccord avec les politiques gouvernementales ne seront plus éligibles aux aides et subventions. Bizarrement, l'accord ajoute noir sur blanc que cet objectif a été conçu « dans le plein respect de la liberté des médias », sans doute parce que cela va mieux en le disant, peu importe que cela soit crédible ou non.

Les États signataires s'engagent en outre, à: «éliminer toutes les formes de discrimination ; condamner et contrer les expressions, actes et manifestations de racisme, de discrimination raciale, de violence, de xénophobie et toutes les formes d'intolérance à l'égard des migrants, conformément

à la législation internationale sur les droits de l'homme. »
(Objectif 17)

<https://www.cath.ch/newsf/zurich-eleves-musulmans-punis-refuse-de-chanter-a-leglise/>

<https://lesobservateurs.ch/2018/08/16/suede-une-musulmane-refuse-de-serrer-la-main-a-un-recruteur-jespere-donner-de-lespoir-aux-autres-musulmans/>

Anéantir les croix sur les monuments, interdire les sapins de Noël dans les mairies et le boudin-compote dans les cantines scolaires, c'est une forme de discrimination, non ? Les manifestations de racisme, ce ne seraient pas les égorgements pour un simple refus de cigarette, par hasard ? Les formes d'intolérance? Le pacte vise-t-il ici le refus de serrer la main à une femme (sauf ménopausée!) ? De laisser un médecin l'examiner ? C'est de cela que traite ce pacte diabolique ? Ce pacte non-contraignant ? Qu'est-ce qui nous empêche d'aller le déchirer, alors ?

Anne Schubert

() Ndr : Jambon, c'est le nom de l'ex- Vice-Premier ministre et Ministre fédéral de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, et aussi de la question migratoire.*